



## Demande d'autorisation de travaux copro

Par **yoyo92**, le **30/09/2009** à **07:51**

Bonjour, je suis commerçant (sandwicherie) et président du conseil syndical dans une petite copropriété (galerie marchande), la pharmacie viens de fermer et le nouveau locataire demande l'autorisation de faire des travaux a savoir une gaine d'extraction pour l'installation d'une future cuisine et il va aussi aménager la partie du sous sol en salle à manger.

De quelle manière dois être faites cette demande ? Convocation d'une Assemblée générale extraordinaire, courrier recommandé ? Sinon le conseil syndical a t'il sont mot a dire ? Bref ce changement ne m'intéresse pas du tout ainsi que les autres partenaires de la galerie marchande (autre sandwicherie, brasserie). Le problème c'est qu'un des propriétaires possède a lui seul la majorité et lui est d'accord à priori.

A t'on le droit de changer la destination d'un local dans une copro à la majorité relative ou faut 'il une majorité absolue des présents et représentés ?

Merci de votre aide